REPUBLIQUE FRANÇAISE

Departement de la Haute-Vienne

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

Elections législatives des 23 et 30 Novembre 1958

Electrices, Electeurs,

Les candidats INDEPENDANTS D'UNION NATIONALE POUR LA DEFENSE DES LIBERTES, vous présentent leur programme :

POUR LES AGRICULTEURS :

Nous voulons la reconnaissance des revendications paysannes comme revendications d'intérêt national. La parité des prix agricoles et des prix industriels, l'égalité des avantages sociaux.

POUR LES OUVRIERS :

Des salaires leur permettant d'élever dignement leur famille, tout en laissant la maman au foyer. Des logements sains.

POUR LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS :

Une réforme fiscale par l'imposition à la base ; l'abolition des contrôles et l'égalité devant le crédit.

POUR LES VIEUX :

Une retraite décente et égale pour TOUS au même âge

POUR TOUS :

- L'égalité des charges et des avantages sociaux.
- La représentation de la France au travail, par les professions organisées dans les institutions mêmes de l'Etat.
- L'inviolabilité du droit de propriété et la libre entreprise transmission du patrimoine familial,
- La liberté de l'enseignement par le droit souverain du chef de famille de présider à l'éducation de ses enfants.
- L'unité indivisible du territoire.

Pour la défense des libertés
Contre le collectivisme

Votez pour les candidats Indépendants d'Union Nationale :

Roger LABROT

Remplaçant éventuel :

André DUFOUR

Vu : les candidats.

Le Comité pour L'UNION NATIONALE vous présente ses candidats INDEPENDANTS



Roger LABROT

Né à Saint-Junien d'une famille d'ouvriers et de grands-parents agriculteurs, dès son entrée au travail, il devient militant syndicaliste de la Jeunesse Ouvrière.

Il consacrera toutes les années de sa jeunesse à cet idéal pour donner aux jeunes travailleurs un statut d'apprentissage et leurs droits d'ouvriers à part entière.

Déporté du travail en Allemagne, il s'évade et entre dans la résistance. C'est dans le régiment « Foch » qu'il participera à la Libération de la France.

Celle-ci achevée, il reprend son action syndicale et devient dirigeant national de son Mouvement de Jeunesse Ouvrière.

Avec une équipe d'amis, il fonde une entreprise de ganterie sur le principe communautaire, c'est-à-dire participation des ouvriers à la gestion et aux bénéfices.

Hélas, malgré leurs efforts, cette grande idée doit être mise en veilleuse, car le régime collectiviste actuel ne permet pas une telle initiative et la fiscalité écrase toutes les petites entreprises.

Quand la révolte contre cet écrasement du Commerce et de l'Artisanat, soulèvera les opprimés, il sera à leur tête pour les défendre comme il apportera son appui aux agriculteurs quand, pour les mêmes raisons, ils dresseront les barricades sur les routes.

Son esprit de lutte et son dévouement feront que la confiance qu'on lui porte, s'étendra vite à tout le département.

André DUFOUR

Suppléant et compagnon de combat de Roger Labrot, André Dufour est né dans une famille d'agriculteurs du canton de Châlus.

Ancien prisonnier évadé, sous-officier colonial, ses services à la Patrie lui apportent les mérites de la Médaille Coloniale.



Commerçant depuis 1932, ses qualités morales le firent nommer Vice-Président du Syndicat de la Pâtisserie de la Hte-Vienne et sa valeur d'homme le désigna comme membre de la Chambre des Métiers.

L'un et l'autre n'ayant jamais eu d'attache avec un parti politique ils peuvent s'affirmer comme des candidats vraiment indépendants pour la Défense des Professions et des Libertés.

A République Nouvelle... Hommes nouveaux

LES PRESSES RAPIDES 49, rue Emile-Zola, Limoges.